

CÉLÉBRATION DU QUARANTE-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE  
(28 NOVEMBRE 1960-28 NOVEMBRE 2003)

## Cinq hommes d'état et trois périodes politiques

*En quarante trois ans d'existence, le pays des "hommes bleus" a tellement changé que l'auteur de "Vol de nuit" et celui du "Petit prince" auront du mal à se retrouver dans ce tableau féerique qui les avaient tant inspiré. Certes, c'est le même Sahara qui ondule à l'infini ses courbes gracieuses, avec ses chameliers et ses tentes solitaires au milieu de l'étendu silencieuse, ses Mahadra traditionnels et cette même curiosité devant le visiteur. Ce sont aussi toujours les mêmes alouettes et les mêmes goélands qui scandent la vie des pêcheurs, la même plage de sable fin, immense et nue comme la paume de la main. Mais à l'intérieur des terres, la vie du maure a intégralement changé. La civilisation de la technologie et du cybernétique a bouleversé les traditions, bousculé les habitudes faites de nonchalance et de gestes mesurées. La Mauritanie de novembre 2003 n'est plus celle de 1960. Entre les deux, un fossé. Celui creusé par l'empreinte de cinq présidents qui se sont succédés à la tête de l'Etat, mais surtout par ce vertigineux progrès économique et social, ces grands bouleversements politiques qui ont campé une autre civilisation.*

### Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya ou la fin de la "civilisation de la chèvre"

Pour commencer cette rétrospective, réalisée à l'occasion du quarante-troisième anniversaire de l'indépendance de la République Islamique de Mauritanie, célébré le 28 novembre de chaque année, commençons par la fin de l'Histoire, c'est-à-dire celle qui continue de s'écrire, pour vingt-cinq ans encore de pouvoir de Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya. Arrivé à la tête de l'Etat le 12 décembre 1984 à la faveur d'une révolution de Palais qui mit fin au pouvoir de Mohamed Khouna Ould Haidalla, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya est en réalité le seul colonel qui a réussi son entrée en politique. Ses dix-neuf ans de pouvoir actuel peuvent se subdiviser en deux périodes :

l'une dite d'exception (1984-1991), marquée par les répressions et les entraves aux libertés publiques et l'autre, (1991-2003), marquée par la démocratisation et le multipartisme. C'est celle des grands bouleversements dans la politique étrangère et dont la fin est marquée par un nouveau mandat de six ans sous-tendue par de nouvelles vagues d'emprisonnements et une tension politique latente.

#### La période d'exception

Dès sa prise de pouvoir en 1984, Ould Taya impressionne l'opinion publique nationale en se démarquant nettement de la méthode hautement répressive de ses prédécesseurs : libération de tous les prisonniers d'opinion, libération de la femme et son implication dans la vie active (discours de Néma), promotion des castes et révolution sociale des mentalités (nomination des hartanis, des castés, des femmes). Les Mauritanien ont un nouveau credo, la

"démocratiya" transformée en phénomène de modes et qui ponctuent toutes les expressions. En 1986, les premières élections municipales sont organisées. Mais, certaines sensibilités politiques, arabes et Négro-Africains mettent, par leurs agissements, le pouvoir mal à l'aise. Les querelles des groupuscules pour se tailler une place de choix dans les cercles du pouvoir exaspèrent ce dernier. Le procès des Baathistes donne le signal de la répression. Les FLAM enveniment la situation en distribuant à grande échelle leur fameux "Manifeste du négro-africain opprimé". S'en suit alors, l'arrestation de quelques per-

sonnalités issues de ce groupe ethnique. C'est dans ces sillages qu'interviendra en 1987 le procès des Négro-Africains accusés de fomenter un coup d'Etat. Quatre d'entre eux seront exécutés, les autres emprisonnés ou relaxés. La même année, les Baathistes repassent sur la casserole, cette fois sous la double accusation de connivence avec des puissances étrangères et de tentative de coup d'Etat. Mais le procès, puis les sentences prises à leur rencontre sont moins expéditives et brutales que celles qui ont frappé les Négro-Africains, lesquels perçoivent en la circonstance une justice à double vitesse. Ce serait cette tension née de la frustration au sein de cette frange qui aurait conduit à l'escalade d'avril 89 et qui mit le feu au poudre dans les relations mauritano-sénégalaises. En 1990, une nouvelle vague d'arrestations, de répressions s'abat de nouveau sur les Négro-Africains pour les mêmes motifs qu'en 1987. La tension atteint son paroxysme. La société est divisée et on craint le pire.

#### L'ère démocratique

En avril 1990, à la veille d'El Fitr, le président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya annonce dans son allocution à l'adresse de la nation, sa décision d'instaurer une démocratie pluraliste. Le 20 juillet 1991, un référendum est organisé pour l'adoption d'une nouvelle Constitution. Les principaux dirigeants du FDUC, noyau constitutif de l'opposition, se trouvaient en ce moment en résidence surveillée à l'intérieur du pays. Les partis politiques émergent et se structurent et en janvier 1992 se tenait la première élection présidentielle démocratique de l'Histoire du pays. Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya remporte les suffrages face à ses adversaires du moment, Ahmed Ould Daddah (UFD/E.N), Moust-

pha Ould Mohamed Salek (ancien président soutenu par l'APP) et Dr Mohamed Mahmoud Ould Mah (UPSD). L'opposition, particulièrement Ahmed Ould Daddah crie à la fraude et à la manipulation des urnes. Dans la foulée, des élections sénatoriales, législatives et communales sont tenues, toutes remportées par le parti au pouvoir, le PRDS. En 1997, Ould Taya repasse devant les électeurs pour une deuxième élection présidentielle boycottée par les partis de l'opposition et qu'il remporta sans difficultés. Au cours des deux mandats, Ould Taya s'est attelé à modeler une nouvelle Mauritanie où la modernité tenait une place de choix. Adepte de la technologie, il lançait déjà à Néma sa célèbre phrase "la civilisation de la chèvre est en train d'être supplanté par l'électricité". C'est la période des grands chantiers DOMSAT, la mise en place progressive des réseaux routiers, l'électrification des principaux centres urbains (Projet électrification des 13 villes), le développement agricole...

Sur le plan politique cependant, nulle évolution n'était enregistré dans les rapports pouvoir-opposition. Il faut dire qu'après les premières élections transparentes de l'ère démocratique, en octobre 2001, consacrées par l'entrée de l'opposition à l'Assemblée nationale et une gestion partagée des pouvoirs communaux, le pouvoir avait durci son attitude, procédant à l'interdiction de l'Action pour le Changement (AC), après celle ayant frappé l'UFD/E.N et Atali'a. Cette série d'interdiction qui ciblaient les plus grandes formations politiques de l'opposition a fini par mettre à genou l'émergence d'une force démocratique crédible. Ne restait plus alors que les frustrations, les ressentiments et une certaine tension politique qui faisait craindre le pire. C'est dans cette atmosphère déléter-

qu'interviendra la première véritable secousse qui a ébranlé le pays après plus de dix-neuf ans de quiétude. Une bande d'officiers venait de menacer les institutions de la République en déclenchant entre le 7 et le 9 juin 2003, une opération militaire dont le but avoué était la liquidation physique du Chef de l'Etat et la prise du pouvoir. Le coup d'Etat sera déjoué mais l'avertissement était assez sérieux pour conduire Ould Taya à procéder à des réaménagements au sein de son dispositif. Mais le changement profond souhaité par l'opinion et la classe politique n'eut vraiment pas lieu. Les élections du 7 novembre 2003, qui constituait un enjeu décisif dans la vie de la Nation et nourrissait toutes les appréhensions ne faillira pas à la règle. Ould Taya est plébiscité de la majorité des voix dès les premier tour, 67% des suffrages et son principal challenger, Ould Haidalla est jeté en prison ainsi que ses principaux collaborateurs pour tentative de coup d'Etat. Après dix-neuf ans d'hibernation politique, la candidature de Ould Haidalla à la présidentielle de 2003 continue de susciter des interrogations. Son passé nous réserve peut-être une réponse ?

### Mohamed Khouna Ould Haidalla

Après l'accident mortel qui mit fin au bref passage à la tête de l'Etat de Feu Ahmed Ould Bouceif, Mohamed Khouna Ould Haidalla est promu Premier Ministre alors qu'il dirigeait l'Etat-major de l'armée nationale. Dès sa prise de fonction, il s'emploie à mettre fin à la guerre du Sahara. En mai 1979, il délègue Ahmed Salem Ould Sidi à Alger pour signer le traité de paix (séparé)

(suite page 10)

# Cinq hommes d'état et trois périodes politiques

avec le Polisario et déclare à cette occasion "la Mauritanie assume ce geste et est prête à faire face à toute attaque provenant de l'extérieure". L'allusion au Maroc était claire. L'axe Paris-Rabat-Dakar cédait la place à celle de Nouakchott-Alger-Tunis. La paix globale à vécu. Sur le terrain, les troupes mauritaniennes commencent à évacuer le terrain, immédiatement remplacées par les troupes marocaines. Le retrait fut un éclair. Les rapports entre Nouakchott, Paris et Rabat en prirent un sérieux coup.

Sur le plan interne, le colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla entama une délicate opération de mise en ordre des affaires de l'Etat. Il fit régner une discipline de fer et mit sur pied ses fameuses "structures d'éducation des masses" (SEM) véritables cellules d'embrigadement et d'auto-surveillance populaire. Cette structure fut confiée au capitaine Breïka Ould MBareck, devenu figure emblématique d'un pouvoir qualifié de despotique et d'autoritaire. Un autoritarisme qui visait selon certains à étouffer l'influence des mouvements et autres groupuscules politiques révolutionnaires. Pour avoir les coudées franches et exercer seul le pouvoir, il poussa Ould Louly, qui assurait les fonctions de Chef de l'Etat, vers une retraite anticipée le 4 janvier 1980.

Ould Haidalla inaugura son pouvoir par l'emprisonnement des principaux dirigeants haratines, rendus célèbres par le fameux procès de Rosso au début de l'année 1980. Le 5 août de la même année, il signe le décret d'abolition de l'esclavage et un an plus tard, il fit appliquer la Charia. La loi islamique sera marquée par des exécutions atroces, des flagellations et des amputations publiques. Le pouvoir de Ould Haidalla fut caractérisé cependant par l'existence d'une administration productive où l'absentéisme était banni, où le service public et l'Etat étaient sacrés. Les produits de consommation étaient soumis au strict contrôle. En même temps, des milices de quartier, sorte de mouchards à l'échelle nationale, veillaient au respect des bonnes moeurs, des prix à la consommation et de la dénonciation d'activistes politiques et d'idéologues révolutionnaires. Ce fut le règne de la terreur et des emprisonnements à la chaîne. Si

le citoyen moyen pouvait relativement vivre à l'aise, les entraves aux libertés faisaient planer un climat de malaise qui rendait le pouvoir impopulaire. Malgré, des analystes sont allés jusqu'à avancer par paradoxe, que "le pouvoir de Haidalla oeuvrait pour le retour des militaires dans les casernes et l'instauration d'un régime civil démocratique". Ce dernier point a été galvaudé par ses partisans, quant dix-neuf ans après il décida de retourner aux affaires en participant à l'élection du 7 novembre 2003. Cependant, cette amorce matérialisée à l'époque par la nomination d'un civil, Ould Bnejara, au poste de premier ministre sera avorté par le coup d'éclat du commando du 16 mars 1981 et sa tentative de putsch manqué. Les militaires raffermirent leur poigne par la nomination de Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya au poste de premier ministre, mais la cohabitation de ces "deux fortes têtes" ne sera que de courte durée. Ould Taya retourne à son poste de Chef d'Etat-major. L'autre homme fort du régime, Breïka Ould MBareck quitte la direction des SEM. Le climat politique et social est chauffé à blanc par des rumeurs les plus diverses, "Ould Haidalla travaille pour ses cousins du Polisario", "tentative de livrer le pays à des forces étrangères"...La manipulation faisait son chemin. En 1984, Haidalla après moult tergiversations est poussé, sur insistance de François Mitterrand, vers le Sommet de la francophonie de Bujumbura. A l'aube du 12 décembre 1984, les Mauritaniens se réveillent avec un nouveau pouvoir dirigé par Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya. Ould Haidalla décide malgré le conseil de ses pairs africains à retourner au pays. Il rejoindra en détention ses autres collaborateurs. Ainsi, prenait fin un pouvoir de quatre années marquées par la suspicion, la discipline de fer. Une période dominée par une sortie de guerre, l'application de la charia et l'abolition de l'esclavage.

## La valse des colonels

Entre avril 1979 et janvier 1980, la Mauritanie, au milieu du tourbillon des renversements de pouvoir qui ont suivi "l'assassinat politique du père de la nation", a connu deux brèves présidences. Celle du colonel Ahmed Ould Bouceïf qui ne fera qu'un mois

de magistrature suprême, (avril 79-mai 79), avant de connaître une fin tragique aux larges des côtes sénégalaises et du colonel Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Louly qui se maintiendra pendant sept mois (juin 79-janvier 80).

## Ahmed Ould Bouceïf, celui qui voulait encore de la guerre

D'abord ministre de la pêche, il deviendra Premier ministre après la révolution de palais qui substitua le CMSN au CMRN. Rapidement, il réduisit les pouvoirs de Ould Salek et décida d'emblée de reprendre les hostilités au Sahara Occidental. Adeptes de la logique de guerre à la place de la paix séparée, il donna au peuple l'image d'un homme de poigne qui ne fait pas dans la dentelle. Il opte clairement pour un rapprochement avec la France et le Maroc, ce qui fit monter la tension au sein des officiers de l'armée favorables à la paix. Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya qui occupait cumulativement les fonctions de ministre de la défense et de Permanent au CMSN, présente sa démission. L'atmosphère politique au sein de la hiérarchie militaire s'envenime. L'opinion s'attend inévitablement à un dénouement tragique de la situation politique. De Rabat, des suggestions fusent, tendant à faciliter la mise sur pied d'un quartieron militaire représentatif des différentes communautés pour assurer la direction du pays. Le 27 mai 1979, le colonel Ould Bouceïf et son premier ministre décident de se rendre au Sénégal assister au sommet de la CEDEAO. Son avion sombre dans les flots, au large de Dakar. Le 1er juin 1979, après 56 jours de pouvoir, Moustapha Ould Salek démissionne de la présidence de la République. Il est remplacé par Ould Louly, dont le passage à la tête de l'Etat n'a laissé aucune empreinte, l'homme étant totalement effacé du pouvoir, se contentant d'une place honorifique de Président de la République.

## Au commencement était Me Moctar Ould Daddah

Le "Père de la Nation" aura eu une vie pleine de rebondissements. Après un combat politique qui a pris fin une

certaine soirée de 10 juillet 1978, l'homme n'a jamais plus flirté avec le pouvoir. Il vivra ainsi un exil de près de 22 ans avant de retrouver ses racines et la terre de ses ancêtres. Mort, il sera enterré avec tous les honneurs dus à son rang fermant ainsi une page riche de l'histoire de la Mauritanie. Pourtant, le 20 mai 1957 quand ce jeune avocat issu d'une famille maraboutique de Boutilimit, accéda au poste de vice-président du gouvernement issu de la loi-cadre, il ignorait que sa mission politique allait s'arrêter prématurément. En lançant devant les conseillers territoriaux réunis à Saint-Louis, sa célèbre phrase "Faisons ensemble la patrie mauritanienne", il ne mesurait pas les difficultés qui attendaient l'éclosion d'un pays où tout était à bâtir et à construire. Les premières embûches devaient pourtant apparaître dès le mois de mai 1958, lors du Congrès d'Aleg où il fallait jeter les bases du futur Etat. L'option d'unir les forces partagées entre différents partis politiques fut une victoire et les deux formations de l'époque, le Parti de l'Entente Mauritanienne (PEM) et l'Union Progressiste Mauritanienne (UPM) scellèrent cet accord. Ailleurs sur le continent, des conflits nés de la balkanisation de l'Afrique, décidés par les puissances européennes à Berlin en 1885, faisaient rage. Partout, des foyers de conflits ethniques éclataient. La Mauritanie était menacée...et la confrontation mit vite aux prises les arabo-berbères, qui voulaient d'un Etat-nation mauritanienne spécifique aux Nègro-Africains qui ne voulaient pas entendre parler d'un tel attelage. En réalité, les divergences étaient plutôt d'ordre culturel, avec d'une part une communauté arabe jalouse de sa spécificité et qui ne compte nullement se diluer dans la structure de l'AOF et des noirs qui craignaient de se couper de leurs communautés du sud. La création du Parti du Regroupement Mauritanien (PRM) loin d'être un compromis, différait le problème culturel resté entier. Le 19 octobre 1960, Me Moctar Ould Daddah, jusque-là premier ministre, signe à Paris, en compagnie de Sidi El Moctar NDiaye, le décret de transfert de la future capitale de Saint-Louis à vers la Mauritanie, au milieu de la revendication marocaine et l'hostilité de plusieurs pays dans le monde. La cérémonie de proclama-

tion de l'indépendance paraphée le 28 novembre 1960, drainera peu de délégations. Seuls étaient présents, le premier ministre français, Michel Debré, le représentant de la Tunisie, M.Masmoudi, seul pays arabe et le Sénégal sur pression de la France. Tous les autres pays arabes et le bloc socialiste ainsi que celui de Casablanca qui regroupe l'Égypte, le Ghana, le Mali, la Guinée-Conakry et le Maroc avaient boudé la cérémonie. Me Moctar Daddah est élu président en 1961. Le 27 mai 1961, la Mauritanie devient membre à part entière de l'ONU grâce à l'appui des pays d'Afrique noire, anciennes colonies françaises réunies du 15 au 19 décembre 1960 à Madagascar et malgré le veto russe et l'opposition du Maroc. Le 15 novembre Ould Daddah prononça son premier discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, et bénéficia dans la foulée d'un siège au sein du BIT, grâce aux pionniers Ahmed Salem Lehibb Ould El Hacem, Malik Fall, Tidjane Kane et Samba Camara.

En 1963, la Mauritanie participe à la création de l'OUA. Nouakchott abrita la naissance de plusieurs organisations sous-régionales, telles que l'OCAM en 1965. En 1969, le Maroc reconnaît la Mauritanie. Le Président Moctar marque au pays un cachet souverain, arrête les financements pour l'équilibre budgétaire consentis par la métropole, élabore la réforme de l'éducation avec l'introduction de l'arabe dans l'enseignement, suscite les émeutes ethniques de 1969. En 1970, Feu Hamdi Ould Mouknass est nommé ministre des Affaires Étrangères, rehaussant l'image de la diplomatie mauritanienne dans le monde. En 1971-72, la Mauritanie assure la présidence de l'OUA, parvenant à donner du tonus au dossier palestinien, et à se distinguer par ses prises de position en faveur des colonies portugaises et contre le régime de l'apartheid, entre autres réalisations.

Les réformes au niveau national seront marquées par la nationalisation de la Miferma, la révision des accords de défense avec la France, la création de la BCM et de la monnaie nationale, l'ouguiya, la réalisation d'infrastructures routières, bref la construction d'un Etat moderne et développé. Malheureusement, le conflit du Sahara occidental sera fatal à son régime et le 10 juillet 1978, il est déposé par l'armée.